

La course consiste à effectuer 2 tours de piste dont chaque tour est composé de 3 petites haies. Les 2 premiers des demi-finales seront sélectionnés pour la finale. L'organisation se réserve le droit de changer le règlement si un élément imprévu survient avant ou pendant la course.

Les différents cavaliers devront être en possession d'une licence belge en ordre de validité délivrée par une des ligues équestres reconnues par la FRBSE. Cette licence n'est pas obligatoire pour l'inscription mais devrait être prise sur place au plus tard le jour de la sélection.

La formation des courses se fera en fonction de la taille des poneys.

Les cavaliers devront se soumettre aux règles et usages fournis par les organisateurs et **dans le respect le plus strict du bien-être animal**. En cas de contestation, le jury d'appel présent sur le concours sera seul compétent.

Cavaliers :

12 ans maximum le 01/11/2019. Type de licence **(Min J01)** ;

Le moniteur du cavalier devra s'assurer que l'enfant inscrit dispose d'une expérience suffisante. Les membres de l'organisation seront autorisés à retirer un cavalier d'une des courses si ce dernier ne présentait pas un niveau suffisant ou si le comportement de l'enfant risquait de le mettre en danger.

Poney :

Maximum 1m30. Il n'y a pas de minimum

Le poney doit **obligatoirement être monté durant toute l'année 2019 en filet simple**. Sauf dérogation de l'organisateur et **sous la seule responsabilité de l'adulte responsable**, aucun poney participant à la course ne sera admis dans l'enceinte du concours avec une autre embouchure.

Pour participer :

Un adulte responsable devra compléter le formulaire que vous trouverez sur le site internet www.jumpingdeliege.be et celui fourni le jour de la course.

Date et horaire :

La course aura lieu le vendredi 01/11/2019 vers 17H30 (timing sujet à modification)

Sélections :

Si l'organisation enregistrait trop de demandes, une sélection serait organisée soit le 10/08/2019 à 10 heures à Orp-Jauche soit sur base de l'expérience des cavaliers.

Tenue :

Le cavalier sera en pantalon cavalier blanc, bottes, chemise et cravate blanches, casque. Le gilet de sécurité est **obligatoire**.

Casaques :

Une casaque sera mise à disposition du cavalier le jour des demi-finales et de la finale. Le cavalier fera part aux organisateurs de sa préférence néanmoins ce dernier peut concourir sous ses propres couleurs si il le souhaite.

Parité garçons filles :

La sélection ne tient pas compte du sexe des cavaliers. Il est donc possible que lors du Jumping de Liège, seul un sexe soit représenté.

Données personnelles :

L'asbl Jumping International de Liège a besoin de connaître un certain nombre de données personnelles listées ci-dessous afin d'assurer le respect du règlement des courses. Ces données sont récoltées lorsque le formulaire d'inscription est complété. Sauf demande explicite de l'adulte responsable, les données personnelles seront détruites à la fin de l'édition 2019 ce qui implique que le cavalier ne sera pas recontacté pour l'édition suivante. Les données des cavaliers non sélectionnés seront systématiquement détruites. Il vous est loisible de demander à tout moment la destruction de vos données personnelles en contactant l'organisation du Jumping via l'adresse E-Mail : info@jumpingdeliege.be

Liste :

Prénom de l'enfant, nom de l'enfant, date de naissance, n° de licence, adresse, CP, ville du domicile, taille du cavalier, nom du poney, taille du poney, embouchure du poney, nom d'un parent, prénom d'un parent, E-Mail, téléphone.

Modification et annulation :

En cas de nécessité, l'organisateur se réserve le droit de modifier le jour de la course ou même d'annuler la course sans aucun dédommagement.